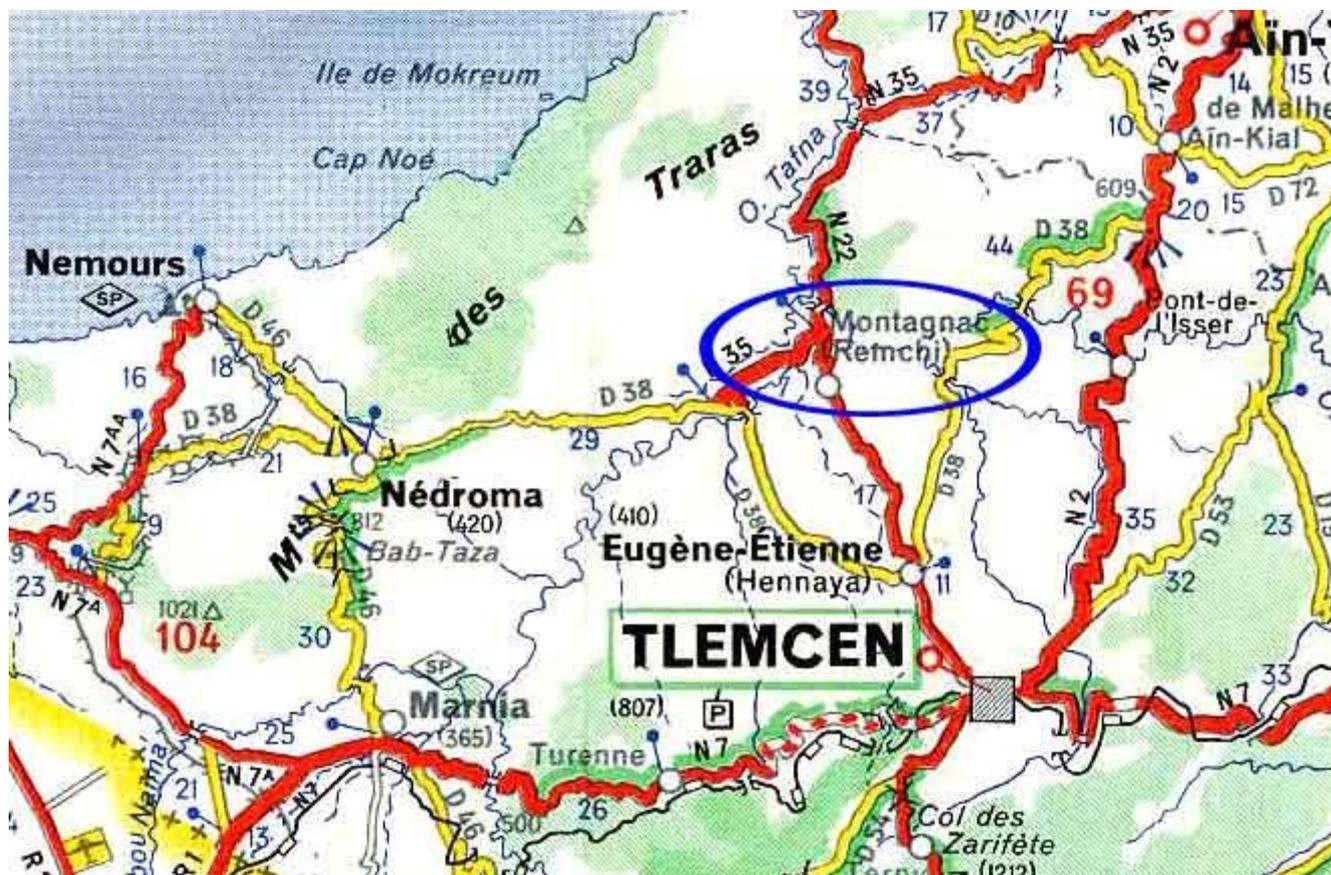


« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ Le village de MONTAGNAC devenu REMCHI à l'indépendance

Le territoire de la commune de MONTAGNAC est situé à 28 km au Nord-ouest de TLEMCEN, son chef lieu départemental.



Nom initial REMCHI

MONTAGNAC est situé sur le penchant Nord du plateau de REMCHI, à 224 mètres d'altitude. Il domine à l'Ouest le « ravin salé » (l'Oued KRALLOUF), et au Nord la plaine de REMCHI, enrichie par les alluvions de la TAFNA et de l'ISSER. Le plateau de ZENATA se trouve au Sud. Les eaux sont abondantes grâce à la source de SIDI EMBAREK et celle de KARAR et à l'irrigation provenant des barrages de l'ISSER.

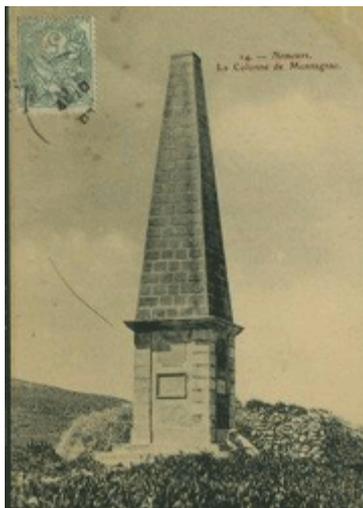
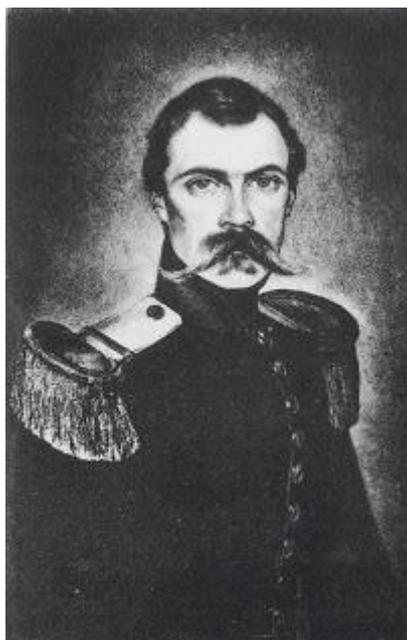


Oued TAFNA

L'auteur d'une notice sur le village, en 1887, nous apprend qu'il a retrouvé sur l'ISSER, en amont de MONTAGNAC, les traces d'un ancien barrage Romain de 70 mètres de longueur et de 6 m de largeur. Le climat est sec, chaud en été, cependant tempéré par la brise de mer le matin. Mais il ne pleut pas suffisamment.

Guides bleus de l'année 1955 : « De TLEMCEN à BENI SAF - 25 Km - MONTAGNAC, grosse agglomération, de la Commune Mixte de REMCHI de 50 200 habitants ; marché le mardi. En avril pèlerinage de SIDI BOU LANOUAR. A 35 Km, Nord-ouest, mines de GHAR MADENE et HONAÏNE, utilisés par les BENI OUARSOUS, les BENI KHALLAD et les BENI ABED (mines abandonnées depuis quelques années) ».

Sur une superficie de 2 415 hectares, on crée en 1879 ce centre et on lui donne le nom de MONTAGNAC (Lucien, François), né en 1803 et tué au combat de SIDI BRAHIM en 1846, contre ABD-EL-KADER.



Lucien, François de MONTAGNAC

https://fr.wikipedia.org/wiki/Lucien_de_Montagnac

Colonne MONTAGNAC

Bataille de SIDI BRAHIM du 23 au 26/9/1845

http://jeanyvesthorrignac.fr/histoiregeneralealgerie/bataille_sidi-brahim.html



Les chasseurs du 8^e d'Orléans ont tenu 3 jours et 3 nuits, dans la kouba du marabout SIDI-BRAHIM (illustration d'Edmond LAJOUX). Source :

http://www.lamontagne.fr/auvergne/actualite/departement/cantal/mauriac/2014/10/19/la-commemoration-des-combats-de-sidi-brahim-reunit-les-diables-bleus_11187964.html

Les événements militaires qui se sont succédés sans interruption n'avaient pas permis de s'occuper sérieusement de la colonisation. Ce ne fut guère qu'à la fin de l'année 1845 que, grâce à l'activité et l'énergie déployée par le général BUGEAUD, aidé des généraux LAMORICIERE et

CAVAIGNAC, et du colonel PELISSIER, la province d'ORAN se trouva peu à peu pacifiée. Au 31 décembre 1845 on ne comptait que 7 centres de colonisation, dont voici les noms : TIARET et SIDI BEL ABBES (1843), LA SENIA et MISSERGHIN (1844), SIDI CHAMI, SAINT DENIS DU SIG et ARZEW (1845).



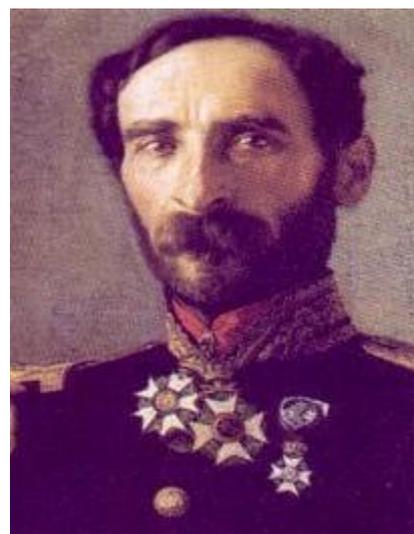
Thomas BUGEAUD (1784/1849)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Thomas-Robert_Bugeaud



Christophe LAMORICIERE (1806/1865)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Christophe_Louis_L%C3%A9on_Juchault_de_Lamorici%C3%A8re



Louis, Eugène CAVAIGNAC (1802/1857)

<http://www.napoleontrois.fr/dotclear/index.php?post/2010/02/15/Eug%C3%A8ne-Cavaignac>

De 1846 à 1851 un nouvel essor fut donné à la colonisation, et le système qui fut adopté et qui a été généralement suivi par les administrations qui se sont succédé dans le gouvernement de l'Algérie, consista à transformer graduellement les redoutes ou les camps retranchés en villes et en centres de colonisation autour desquels rayonneraient d'autres centres. Pendant cette période quinquennale, 35 nouveaux centres furent fondés.



MONTAGNAC-D'ALGÉRIE — Gendarmerie.

La tâche entreprise fut immense tout comme l'adversité dont l'épidémie du choléra de 1849 qui occasionna des pertes énormes. La majeure partie des premiers immigrants disparut, mais elle fut successivement remplacée par de nouveaux arrivants plus aptes aux travaux des champs. En presqu'une décennie (1851-1859) trente nouveaux centres furent à nouveau créés.

Dans les deux périodes qui suivirent (1861 à 1866 et 1866 à 1871) la marche de la colonisation fut presque nulle, d'une part, dans la province d'ORAN, par suite de la révolte des OULED-SIDI-CHEIK et des FLITTAS (1864), et par la suite de la famine (1867), et, d'autre part, dans toute la colonie, par suite des idées qui se faisaient jour dans les conseils du gouvernement et qui tendaient à transformer l'Algérie en un royaume Arabe. L'enquête, dont fut chargé, en 1868, M. le comte Léopold LE HON (1832/1879), fit justice de cette utopie dans un rapport qui fut soumis, à cette époque, au gouvernement impérial.

Le retour du gouvernement républicain en France marqua, pour l'Algérie, le point de départ d'une nouvelle impulsion donnée à la colonisation. C'est ainsi que, localement, douze centres furent créés entre 1871 à 1874.

Pendant la dernière période, de 1874 à 1879, il eut vingt-sept nouveaux centres qui virent le jour, dont TIZI et **REMCHI** en 1879..

Historique administratif de la Commune Mixte de REMCHI

Suivant l'arrêté gubernatorial du 23 septembre 1874, les centres de population européenne de REMCHI, SIDI AMARA, et TEKBALET, ainsi que douze douars (AHL ZELBOUN, BENI MELILIA, BENI MESTER, BENI OUAZAN, EL FEHOUL, OULED HAMROU, OULED RIAH, OULED SIDI ABDELLI, SEBAN CHIOUKH, SIDI ALI CHAÏD, TAFNA, ZENATA) formèrent la commune mixte de TLEMCEN. L'arrêté du 27 avril 1875, en supprimant la commune mixte de BENI SAF, rattacha à la commune mixte de TLEMCEN, « la partie de son territoire, située sur la rive droite de la TAFNA ».

Deux ans plus tard, l'arrêté du 28 août 1877 réunit à la commune mixte de TLEMCEN, à compter du 1er janvier 1878, le douar des OULED ALAA, distrait de la commune d'HENNAYA, à laquelle il appartenait depuis l'arrêté du 14 avril 1874. En novembre 1879 la commune mixte de Tlemcen fut transformée en commune mixte de REMCHI, sans qu'il nous ait été possible de retrouver le texte réformateur.

René BERNELLE, administrateur de la Commune Mixte d'INKERMANN, fut nommé administrateur de la Commune Mixte de REMCHI par l'arrêté du 20 novembre 1879, et remplaça le sous-préfet de TLEMCEN qui en faisait jusqu'alors fonction (René BERNELLE, est né à Alger le 1er juillet 1844 ; il fut par la suite nommé à la Commune Mixte de NEDROMA (le 3 septembre 1880) nouvellement créée, ou il fut remplacé par son adjoint, Eugène Marie MEISSONNIER).

L'arrêté du 25 août 1880 rattacha à la Commune Mixte de REMCHI les tribus d'OUHASSA GHERABA et de BENI OUARSOUS (distrayées de la Commune Mixte de Nemours), ainsi que la tribu des OULED RIAH (distrayée de la Commune Mixte de MARNIA).



Siège de la Commune Mixte de REMCHI (MONTAGNAC)

Par un mouvement inverse, furent distraits de la Commune mixte de REMCHI, le douar de TERNI, rattaché à la Commune mixte de SEBDOU par l'arrêté du 22 janvier 1886, la fraction de MELILIA, réunie à la commune de plein exercice d'HENNAYA par le décret du 10 mars 1886, la tribu d'AHL ZELBOUN et la fraction indigène d'AÏN DOUZ, remises à la Commune de Plein Exercice de TLEMCEN par le décret du 24 janvier 1887 ainsi que le centre de population européenne de TEKBALET et le douar D'OULED SIDI ABDELLI, transférés à la commune de plein exercice de PONT DE L'ISSER, créée par le décret du 27 septembre 1887. La commune de PONT DE L'ISSER comprenait également le centre de population européenne de PONT DE L'ISSER ainsi que les terrains concédés à la Société générale algérienne et les concessions de l'AMIGUIER et GLOKNER (EL FEHOUL). Lors de la suppression de la commune mixte de SEBDOU à partir du 1^{er} janvier 1906 (arrêté du 16 décembre 1905), le centre de population européenne de TURENNE fut rattaché à la commune mixte de REMCHI, ainsi que les douars d'AHL EL GHAFER, KREAN, CHEREA, TAMEKSAKLET et TOURIRINE. TURENNE fut érigé en commune de plein exercice par le décret du 21 octobre 1921.

La Commune Mixte de REMCHI se retrouva dès lors composée : des centres de **MONTAGNAC** et LAVAYSSIERE, des douars-communes ou parties de douar-commune d' AHL EL GHAFER, BENI MESTER, BENI OUAZAN, BERKOUÏA, OULED DEDDOUCHE, CHEREA, DJEBEL AMARA, EL FEHOUL, KREAN, OULED ALAA, OULED RIAH, OULED SIDI ALI BEN CHAÏB, SEBA CHIOUKH, TAFNA, TAMEKSALET, TOURIRINE, ZENATA.

En vertu du décret n°56-642 du 28 juin 1956 portant transformation des communes mixtes d'Algérie en communes régies par la loi du 5 avril 1884, la commune mixte de REMCHI fut supprimée par l'arrêté du 27 décembre 1956 (JOA, 1957, p. 62 - 63), en même temps était créée, par arrêté du 27 décembre 1956 (JOA, 1957, p. 51-57) la Commune de Plein Exercice de **MONTAGNAC**.



MONTAGNAC : Le bain maure

A **MONTAGNAC** toutes les cultures sont possibles : vigne, céréales, cultures maraîchères, surtout les tomates et les pastèques que l'on vendait en grosse quantité à TLEMCEN sur la place de la KISSARIA. Un colon, M. VIALA a même découvert qu'un « blé rouge barbu » était très résistant.



TLEMCEN

KISSARIA

En ce qui concerne la vigne, il faut faire mémoire du Domaine des ZENATA, appartenant à Ernest Régis POMMIES, maire d'HENNAYA. On a toujours voulu obtenir des vins de grande qualité, ce qui lui a valu d'obtenir une Médaille d'Or à PARIS en 1926 et également à l'occasion de l'Exposition Agricole du Centenaire de l'Algérie. En 1928, 92 caves avaient été mises en service dont 59 dans l'Algérois, **13 dans l'Oranais** et 20 dans le Constantinois. Ce chiffre atteignit 188 en 1959 dont 94 pour le département d'Alger, **78 pour le département d'Oran** et 16 pour le département de Constantine.

L'élevage a été jadis une des principales ressources de MONTAGNAC, et pour être complet, il faut signaler un important minerai de fer qui s'étend en partie à ciel ouvert jusqu'à HONAÏN.



Extrait du PEYERIMHOFF * (Rapport de 1906): MONTAGNAC créé en 1879 sous le nom de REMCHI. (Source CDHA - AIX EN PROVENCE-)

(*) Directeur de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation

Superficie : 2 415 hectares divisés en 47 concessions agricoles et 34 lots industriels ;

Origine des terres : Prélévées sur le douar-commune ZENATA pour 470 hectares et sur celui de TAFNA pour 1 945.

Les 2 415 hectares se décomposaient de la façon suivante :

-Terrains acquis soit par voie d'échange, soit en argent (67 500 francs).....	1 913	hectares
-Terrains laissés à des particuliers.....	422	"
-Terrains appartenant à l'Etat.....	27	"
-Domaine public.....	33	"

TOTAL : 2 415 hectares

Dépenses d'installation : 174 500 francs

Peuplement primitif : 34 immigrants et 47 algériens (*au sens générique*), sur lesquels 10 immigrants et 13 algériens sont restés en possession.

Eléments nouveaux : 43 algériens et 1 indigène

Mouvement de la population : 229 habitants en 1881 - 615 habitants en 1901 dont 323 Français, 210 Indigènes et 82 étrangers dont 10 marocains.

Naissances : de 1881 à 1901 = 343

Décès : -d°- = 200

Situation économique :

Superficies complantées en céréales : 865 hectares

" " en Vignes : 129 hectares

Jardins (cultures maraichères et arbustives) : 362 hectares

Bétail : - Bœufs : 422

-Moutons et chèvres : 1 097

-Chevaux et Mulets : 123

Observations générales : Après des débuts assez pénibles, MONTAGNAC se trouve aujourd'hui au pont de vue agricole dans une situation satisfaisante. La construction d'un barrage sur l'ISSER qui permet d'irriguer toutes les terres de la plaine, a doté ce centre d'un outillage qui assurera sans doute sa prospérité. Elle s'affirme par un peu plus d'aisance et une augmentation constante de la valeur de la propriété. Les céréales, la vigne et surtout l'élevage du bétail qui tend à prendre une importance de plus en plus grande, constituent les principales ressources du pays.

Situation des indigènes : Sauf deux douars partiels qui, par suite de l'aliénation de toutes leurs terres, se trouvent obligés d'en prendre en location, tous les autres ont conservé, en quantité suffisante pour leurs besoins, des terres de culture et de parcours.

La création du Centre a donné immédiatement à la propriété indigène une plus-value appréciable. Le contact des européens a amené les

indigènes à améliorer leurs cultures. Ils ont trouvé de nouveaux débouchés pour leurs produits et des moyens d'existence en s'occupant chez les colons.

La population des douars-communes TAFNA et ZENATA qui était en 1881 de 2 742 habitants, a augmenté en passant au chiffre de 2 906, plus 57 français, 84 marocains et 51 étrangers, soit en tout 3 098.

Comme cheptel et comme culture, on constate cependant une certaine diminution : 14 358 têtes de bétail au lieu de 20 998, et 333 charrues cultivées au lieu de 354.



Une enfant de MONTAGNAC, Jeanne JACOMO, a raconté ses souvenirs de jeunesse : « Je revois encore la grande place en terre battue, brûlée par le soleil, où se trouvait l'église. Une église, sans grande originalité semblable à tant d'autres églises en Algérie. Sa seule particularité était d'avoir un clocher qui avait été frappé par la foudre... »



SAINT REMI lui est donné comme protecteur.

L'église est construite sur le lot n°92 du plan de colonisation, d'une superficie de 2,20 ares, concédée gratuitement à la Commune Mixte de REMCHI, avec affectation spéciale, par décret du 8 mai 1899. Le village de LAVAYSSIERE a toujours été son annexe.

Le premier curé est l'abbé Ernest DOUMENS, originaire de PAMIERS, nommé le 24 mai 1888. Il quittera cette paroisse en 1895, mais revient à LAVAYSSIERE en 1909 pour y prendre sa retraite. Il fait alors construire une chapelle de ses propres deniers.

Ses successeurs à MONTAGNAC seront : MM. LAMPRE (1895-1900) - COMBES (1900-1907) - LOUSTEAU (1907-1910) - BOUTEILLE (1910-1920) - CARREL (1920-1941) - RUTZLER (1941-1946) - MOULET (1946-1947) - GIROIR (1947-1951) - BERENGUER (1951-1958) - DEGRIECK (1958-1962).

Nombre de catholiques : 580



Alfred BERENGUER (1915/1996)

<http://popodoran.canalblog.com/archives/2010/12/07/19815602.html>

Source : CDHA AIX EN PROVENCE - *églises d'Oranie 1830 - 1962 page 285*

« Dès le mois de novembre 1954, un manifeste dactylographié circula en Oranie. Son auteur était l'abbé BERENGUER, curé de MONTAGNAC. Né en Oranie, de parents nés en Oranie, intelligent, cultivé, travailleur, homme de caractère, décoré de la légion d'honneur, à titre militaire, en Italie. Prêtre en 1940, il participa à la campagne d'Italie, d'Alsace et d'Allemagne. Après avoir été vicaire à MASCARA, missionnaire lors du Grand retour, puis curé à FRENDA, il était curé de MONTAGNAC depuis 1951. Ce manifeste était un réquisitoire sévère des fautes, des erreurs, des injustices du gouvernement, de l'administration, des colons, de la France, en général, tout en reconnaissant explicitement l'œuvre importante qu'elle y avait accomplie depuis 130 ans. Une solution s'imposait et il n'y en avait pas d'autres : la proclamation de la république algérienne. Plus tard en janvier 1956, il expliqua et précisa sa pensée et ses propositions qui furent celles, affirmait-il, du FLN, dans plusieurs articles que publia le journal *ORAN républicain*.

Les rapports de l'abbé BERENGUER avec Mgr LACASTE restèrent toujours confiants et cordiaux. Pourtant au curé de MONTAGNAC, l'évêque d'ORAN reprochait essentiellement deux choses : il regrettait les services que rendait la pharmacie paroissiale de MONTAGNAC, non pas aux malades et même aux blessés du FLN, mais aux agents de renseignements, voire aux combattants qui passaient clandestinement la frontière marocaine toute proche, et d'autre part, l'évêque ne partageait pas les vues optimistes du curé de MONTAGNAC fondées sur une confiance absolue dans tous les dirigeants du FLN. Quoi qu'il en soit, Mgr LAVASTE ne ménagera aucune occasion de défendre le prêtre de son diocèse, quand il était menacé par l'administration, l'armée ou la police.

Pour le « *petit curé* » de MONTAGNAC, la vie deviendra vite impossible. Prévenu de son arrestation imminente, il s'enfuit en janvier 1958 et gagna ROME. Plus tard il sera nommé chargé de mission du FLN en Amérique latine puis député de l'Assemblée nationale algérienne après l'indépendance. Cas limite que celui de l'abbé BERENGUER, mais son attitude témoigna d'une évolution d'une discordance au sein de l'Eglise d'Afrique apparue au lendemain de la Seconde guerre mondiale.

En fait, le clergé algérien, considérant que les problèmes politiques n'étaient pas du ministère d'un prêtre, reprocha beaucoup au père BERENGUER « *ses belles théories et ses bavardages* ».

L'abbé BERENGUER, après ses démêlés avec les autorités civiles, pour aide à la révolution algérienne, reprendra son poste de curé de MONTAGNAC en 1962, qui avait à cette date 307 fidèles.

Les surprises d'un curé pro-FLN - Auteur Mounir ABDALLAH "Enquête sur l'histoire" n°15 hiver 96 -



En 1962, en Algérie, une fois au pouvoir, les moudjahidines ne tardèrent pas à montrer le bout de leur oreille islamique lorsque les députés établirent les conditions de la nationalité algérienne. Comme dans tous les régimes politiques régis par des musulmans depuis que s'est répandu l'islam, il fut créé deux catégories de citoyens : ceux de filiations mahométane indubitable, à la citoyenneté automatique et inaliénable ; ceux de souche non musulmane, en l'occurrence les quelques poignées de Pieds-Noirs qui avaient naïvement cru que l'Algérie algérienne, pour laquelle ils avaient pris parti (contre le choix majoritaire de leurs pareils) leur réserverait un traitement égalitaire et qui se trouvèrent soudain détenteurs d'une nationalité « révoquant »...La dhimmitude, le statut de dhimmi, le citoyen jure chrétien ou juif vivant en terre d'islam (les tierces religions, sans parler des athées, n'ont pas droit à une existence légale dans une société musulmane), était recrée, même si le nom n'était pas prononcé, dans la très « progressiste » République algérienne démocratique et populaire, selon son appellation officielle, alors espoir du tiers monde et objet de l'admiration inconditionnelle de quasiment toute l'intelligentsia occidentale.

Une seule voix ou presque s'éleva, celle d'un simple député d'Oranie, l'abbé Alfred BERENGUER, ancien curé d'un village de colons, MONTAGNAC (plus tard REMCHI), qui avait cru en l'Algérie indépendante au point, durant le conflit franco-algérien, d'abandonner sa cure et d'aller chercher de l'aide en Amérique latine pour le Croissant rouge algérien dépendant du FLN.

Effaré, le prêtre s'écria, à la face de ses collègues parlementaires musulmans : « Mais vous recréez les deux collèges de l'Algérie coloniale que vous avez avec raison combattus avec tant de vigueur ! ». L'honnête abbé en fut pour son indignation et il se retira bientôt de la vie politique pour être derechef responsable d'une paroisse dépeuplée en Oranie où il eut tout le loisir d'étudier les impératifs coraniques à l'endroit des non mahométans.

DEMOGRAPHIE

Année 1891 : 444 habitants dont 295 Européens,
Année 1954 : 6 319 Habitants dont 596 Européens.

DEPARTEMENT

Le département de **TLEMCEM** fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962, avec pour code **9M**.



Musée et la mosquée

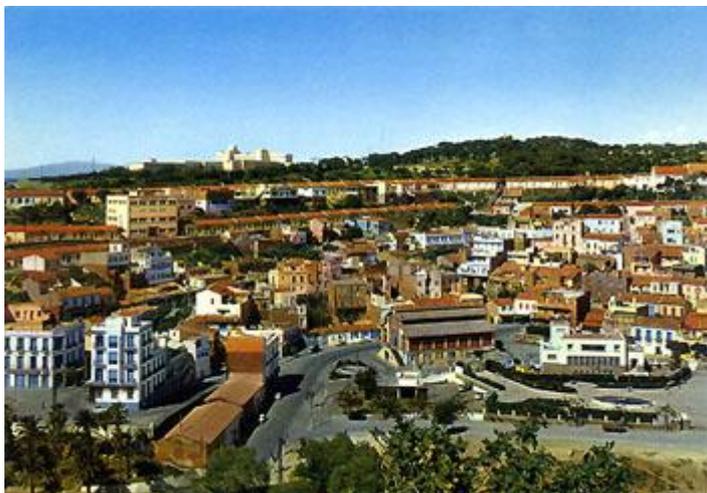


TLEMCEM

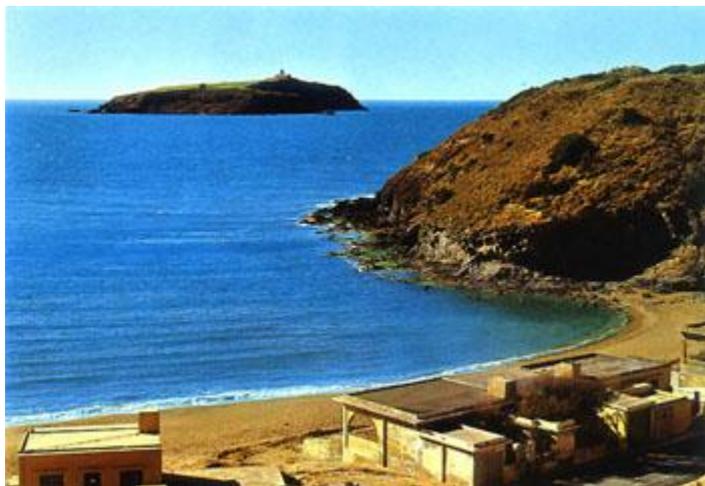
La Tour de MANSOURAH

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, TLEMCEM fut une sous-préfecture du département d'ORAN jusqu'au 28 juin 1956, date à laquelle ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'ORAN fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements. Le département de TLEMCEM fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 8 100 km² sur laquelle résidaient 371 956 habitants et possédait quatre sous-préfectures, **BENI SAF**, MARNIA, NEMOURS et SEBDOU.



Vue générale



BENI -SAF

L'île de RACHGOUN

L'arrondissement de **BENI SAF** comprenait 7 localités : BENI SAF - EL FEHOUL - HONAIN - LAVAYSSIERE - **MONTAGNAC** - SIDI SAFI - SOUK EL T'NINE -



MONTAGNAC - Cinéma VOX

■ ■ MONUMENT AUX MORTS ■ ■



Le relevé n° 57159 de la Commune de

MONTAGNAC mentionne **61 noms de soldats « Mort pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ ■ ABID Ould Madani (Mort en 1918) - ALENDIA Fernando (1916) - AMER Boulenouar (1914) - ANGADI Slimane (1914) - ANTRAS Fernand (1917) ANTRAS J. Alexandre (1914) - AZZOUC Ali (1917) - BADAOUI Ould Larbi (1918) - BELHACINI Habib (1915) - BELHADJ Mohammed (1917) - BELKHIR Khaouane (1917) - BEN LAHCENE Bouazza (1917) - BEN NOUNES Ali (1916) - BEN RAMDANE Ahmed (1918) - BEN SOUSSAN Liaou (1915) - BENAZIZA Mostefa (1914) - BENCHIKH Hadj Ould Abdelkader (1918) - BENDERMEL Abdelkader (1917) - BENDIA Brahim (1915) - BENLAHCENE Mohammed (1917) - BOU ZIANE Lakhdar (1919) - BOUAÏAD Ould Bousoukaïa (1918) - BOUDJEMAA Ahmed (1918) - BOULENOUAR Ahmed (1914) BOULENOUAR Mohamed (1914) - BOUZIANE Mohamed (1914) - CARILLO François (1918) - FAURE Eugène (1918) - FRAUCOULON Augustin (1917) FROMENT Emile (1914) - GEIDER Adolphe (1916) - GRESSE Daniel (1914) - GRESSE Louis (1914) - HAMDACH Mohammed (1914) - HAMDOUN Mohammed (1914) - IDALGO Emile (1918) - IZOARD Gaston (1916) - KHOUANI Benabdallah (1917) - KRIM Tayeb (1915) - LAMOTHE Alfred (1915) - MAMAR Mohamed (1918) - MEDJOUR Mohammed (1918) - MEFTAH Mohammed (1914) - MESMOUDI Mekki (1916) - MEZDAOUI Belkacem (1914) - MIMOUNI Abdelkader (1917) - MOHAMMED Abdelkader (1915) - MOHAMMED Ould Elaid (1915) - MOHAMMED Ould Messaoud (1915) - MOHREZ Khaouane (1916) - MULLER Emile (1916) - NAVARRO Jean (1915) - OUAHRANI Kaddour (1914) - RACHEDI Kaddour (1918) - RAUCOULES Aimé (1918) - RODRIGUEZ Joseph (1916) - SEMMOUD Hachemi (1917) - SOUBIRAN Ernest (1916) - TERFAS Abdelkader (1915) - TOUATI Mohamed (1917) - YAGOUB Boumédine (1916) - ■ ■

Tableau d'honneur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55869486/f35.image>

EPILOGUE REMCHI

Année 2008 = 46 999 habitants

Albert BENSSOUSSAN : L'héritage



Professeur Albert BENSOUSSAN

Du lointain village et de mes anciens il ne me reste qu'un souvenir, un héritage, et je ne sais comment, mais du fond d'un tiroir j'ai retrouvé cette pièce unique et émouvante : le sac de Bar-mitzva de mon frère Alfred – le cadet de la famille – né en 1922 (et mort en 1988), qui était le filleul de mon grand-père maternel Messaoud, dont il portait en hébreu le prénom.

C'était à MONTAGNAC, qui était et allait redevenir REMCHI en arabe, dans la commune mixte de HENNAYA, à vingt kilomètres de TLEMCEM et autant de NEDROMA, où était née maman. La famille se partageait alors en trois lieux voisins, si l'on ajoute le port de NEMOURS, qui était et redeviendrait GHAZAOUET, où est né mon père, d'un père marocain natif de DEBDOU....



Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.terredisrael.com/infos/albert-bensoussan-lheritage/>

NDLR : Albert BENSOUSSAN, lecteur assidu de notre INFO, et aussi l'auteur du livre « L'œil de la sultane » aux éditions L'Harmattan.

Vifs remerciements à Mrs BENSOUSSAN Albert et NOËL Hervé (CDHA) quant aux informations délivrées.

Et si vous souhaitez en savoir plus, cliquez SVP, sur un de ces liens qui ont permis d'élaborer cette synthèse :

- <http://encyclopedie-afn.org/Montagnac - Ville>
- <http://alger-roi.fr/Alger/montagnac/montagnac.htm>
- <http://www.saint-cyr.org/fichiers/promotions-eteintes/1819-1821-2e-promotion-sans-nom.pdf>
- <http://www.mekerra.fr/images/ouvrages-algerie/situation-dept-oran-1879.pdf>
- <http://exode1962.fr/exode1962/en-savoir-plus/terre-negociee.html>
- <http://montagnac.remchi.free.fr/forum.htm>
- <https://www.youtube.com/watch?v=qxKiPao38Mw>
- <http://montagnac.remchi.free.fr/anecdotes.htm>
- [http://www.memorial-genweb.org \[...\] p?dpt=9352](http://www.memorial-genweb.org [...] p?dpt=9352)